



Conseil d'administration du 11 mars 2025
Membres en exercice : 54
Nombre de membres présents : 34
Nombre de pouvoirs : 3
Nombre de voix : 37
Pour : 37
Contre : 0
Abstention : 0

DELIBERATION n° 2025-06

**APPROBATION DE LA CREATION D'UN COMITE DE PROMOTION ET DE
DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE DU PARC NATIONAL DE FORETS**

Le conseil d'administration de l'établissement public du Parc national de forêts, convoqué par courriel du 25 février 2025, s'est tenu le 11 mars 2025, sous la présidence de Monsieur Nicolas SCHMIT,

Vu le code de l'environnement, et notamment ses articles L331- 8 et R331-23 ;

Vu la loi organique n° 2001-692 du 1 août 2001 relative aux lois de finances, notamment son article 5 ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, notamment son article 178 ;

Vu le décret n° 2019-1132 du 06 novembre 2019 créant le Parc national de forêts ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 52-2025-02-00091 du 24 février 2025 portant composition du conseil d'administration de l'établissement public du Parc national de forêts ;

Vu le règlement intérieur du Conseil d'administration et du Bureau du Parc national de forêts approuvé par délibération n° 2020-01 ;

Vu la délibération n° 2020-02 relative à l'élection du président du conseil d'administration du Parc national de forêts ;

Sur proposition du directeur du Parc national de forêts,

DECIDE

Article 1 :

La création d'un comité de promotion et de développement touristique du Parc national de forêts est approuvée.

Article 2 :

La composition du comité de promotion et de développement touristique sera arrêtée par le Directeur du Parc national de forêts.

Article 3 :

La présente délibération est publiée au recueil des actes administratifs de l'établissement public du Parc national de forêts et fait l'objet de toutes les mesures de publicité prévues par l'article R. 331-35 du code de l'environnement.

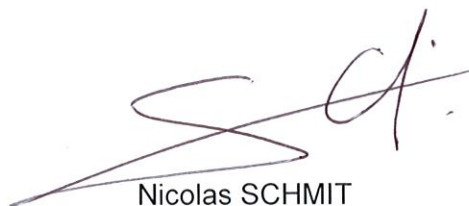
Fait à Châteauvillain, le 11 mars 2025,

Le directeur

A handwritten signature in dark ink, featuring a large, sweeping loop on the left and several sharp, vertical strokes on the right.

Philippe PUYDARRIEUX

Le président du conseil d'administration

A handwritten signature in dark ink, consisting of a series of fluid, interconnected loops and a long horizontal stroke extending to the left.

Nicolas SCHMIT